



Tubes LED Retrofit

**Informations sur la conformité  
et l'étiquetage CE en cas  
de modifications techniques  
importantes d'un produit.**



Chez Signify, nous sommes fiers de jouer un rôle de premier plan en matière de durabilité. Non seulement pour les produits, systèmes et services que nous fournissons, mais aussi pour la manière dont nous menons nos activités. Ainsi, en plus de fournir un éclairage économe en énergie, de préserver les ressources et de rendre la vie plus agréable, nous sommes 100 % neutres en carbone dans nos opérations et recyclons jusqu'à 91 % de nos déchets de fabrication. Nous respectons également les normes les plus strictes en matière de conformité sur tous les marchés où nous sommes présents.

En tant que leader mondial de l'éclairage, Signify s'est également engagé dans la LEDification du marché de l'éclairage pour respecter nos engagements en matière de durabilité, et tenir les promesses de notre programme Brighter Lives, Better World 2025.

### Une politique de conformité à 100%

Nous nous engageons à fabriquer et à fournir des produits d'éclairage conformes à toutes les législations et réglementations applicables imposées par les organismes gouvernementaux concernés.

C'est une promesse que nous ne prenons pas à la légère. Afin de vérifier la sécurité et les performances de nos produits, nous respectons les directives reconnues au niveau international, telles que celles définies par la Commission électrotechnique internationale (CEI).

### Importance du label CE

L'affichage du label CE est obligatoire pour tous les produits vendus dans l'Espace économique européen (EEE). Il s'agit d'un signe visible indiquant que le fabricant déclare le produit **conforme à toutes les exigences essentielles en vigueur lorsqu'il est utilisé dans le respect des spécification et de la conception.**

En ce qui concerne les produits d'éclairage de Signify, ces exigences relèvent des directives suivantes :

- Directive basse tension (LVD), portant sur la sécurité
- Directive sur les produits liés à l'énergie (ErP), portant sur les exigences d'écoconception
- Directive sur la limitation des substances dangereuses (RoHS), portant sur la limitation les matériaux dangereux.

### Guide bleu du Label CE

Selon le Guide bleu, le marquage CE indique, mais ne prouve pas, qu'un produit est conforme à la réglementation européenne sur les produits et à la législation d'harmonisation lorsqu'il est mis sur le marché de l'UE jusqu'à ce qu'il atteigne l'utilisateur final.

L'objectif de cette législation est de garantir la libre circulation des produits et un niveau élevé de protection sur l'ensemble des marchés de l'EEE et de la Turquie. Et ce, indépendamment du fait que le produit ait été fabriqué dans l'EEE, en Turquie ou dans un autre pays.

### Qu'en est-il des LEDtubes de remplacement ?

La responsabilité en matière de conformité est relativement simple lorsqu'il s'agit de la sécurité et des performances de nouveaux produits mis sur le marché. Mais qu'en est-il des produits de conversion ? Quelles sont vos responsabilités si vous remplacez une lampe conventionnelle par une lampe LED ?

La gamme LEDtubes Retrofit de Signify en est un bon exemple. Ces conversions plug and play offrent aux luminaires existants la possibilité d'être équipés d'une alternative LED plus économe en énergie, plus durable et moins coûteuse. En outre, moins de déchets sont générés car le luminaire existant continuera à être utilisé.

Comme vous pouvez l'attendre de la part du leader mondial de l'éclairage, nous veillons à ce que nos solutions de conversion soient conformes aux directives ErP et RoHS. En outre, elles répondent également à d'autres considérations importantes, telles que les exigences de sécurité. **Nos LEDtubes Retrofit ont été testés et approuvés par un organisme indépendant en rapport avec la norme EN/IEC 62776:2015 - Lampes à LED à double extrémité destinées à remplacer les lampes fluorescentes linéaires - Spécifications de sécurité.**

Cette norme harmonisée spécifie les exigences de sécurité et d'interchangeabilité, ainsi que les méthodes de test et les conditions requises pour démontrer la conformité. Elle s'applique aux lampes LED à double extrémité (culots GS et G13) telles que les LEDtubes destinés à remplacer les lampes fluorescentes (à culot identique).

Il est important de noter **que cette norme de sécurité couvre également les conditions de remplacement, ainsi que les exigences d'information et d'étiquetage pour toute étape supplémentaire du processus.**

Par exemple, si un starter doit être remplacé, ou si un contrôle de sécurité doit être effectué pour vérifier une éventuelle mauvaise combinaison entre lampe et starter.

## Conversion LEDtubes et luminaires modifiés

Il y a aussi un autre scénario à considérer. Dans certains cas, les LEDtubes à double extrémité peuvent être utilisés pour remplacer des lampes conventionnelles dans des luminaires existants ayant subi une modification quelconque. Par exemple un nouveau câblage pour améliorer l'efficacité énergétique. Nous avons soigneusement évalué cette situation pour voir si le luminaire modifié répond toujours aux normes de sécurité.

Notre évaluation indique **que les produits modifiés équipés de LEDtubes Retrofit n'ont pas d'impact significatif sur la conformité aux normes de sécurité et donc aucune nouvelle évaluation de conformité n'est requise. Mais à la condition que l'installation et le recâblage soient effectués conformément aux instructions fournies par Signify.**

**Remarque :** l'exécution du recâblage relève de la responsabilité du client, et non de Signify, et doit toujours être effectuée par un professionnel qualifié, comme le stipulent nos recommandations.

## Responsabilité de la conformité

Il ressort clairement du Guide bleu que le fabricant ou l'importateur est tenu de s'assurer que le produit est conforme aux réglementations européennes en vigueur avant de le mettre sur le marché. Lorsque cela est confirmé, le label CE peut être apposé, et la déclaration de conformité (DOC) établie. Une fois que ce produit parvient à l'utilisateur final, il n'est plus considéré comme un nouveau produit et la législation ne s'applique plus.

Les activités de maintenance, telles que le remplacement d'une source lumineuse ou d'un starter, ou les réparations, ne sont pas considérées comme modifiant la fonction originale du luminaire et, par conséquent, les responsabilités et les obligations restent inchangées. Même si les pièces de rechange

d'origine ne sont plus disponibles et doivent être remplacées par des pièces plus récentes, cela reste considéré comme de la maintenance.

## Modifications significatives

Toutefois, **si un produit subit des modifications importantes, il peut être considéré comme un produit nouveau.** Dans ce cas, l'installateur peut être considéré comme fabricant puisque les nouvelles pièces qu'il installe créent, de fait, un nouveau luminaire LED.

Cette responsabilité ne prend effet que lorsque l'installateur – après la modification importante – transfère le nouveau luminaire LED au nouveau propriétaire. Dans ce cas, lorsqu'un luminaire modifié de manière significative est à nouveau disponible, il doit être réévalué pour confirmer sa conformité à la législation. En fonction du niveau de risque, la meilleure façon de procéder est d'effectuer un test de conformité du produit modifié par un organisme indépendant. Bien qu'il ne soit pas nécessaire de procéder à l'évaluation complète de la conformité, il convient de prêter attention à l'impact de la modification sur le produit.

Les instructions de modification doivent garantir qu'aucun nouveau risque potentiel, tel que la sécurité ou les interférences électromagnétiques, n'est introduit involontairement. Les instructions doivent également couvrir tous les aspects raisonnables liés à la modification, comme par exemple, mais sans s'y limiter :

- Les modifications (sur site) effectuées par des professionnels qualifiés.
- Les risques qui peuvent survenir en raison de la modification et de la méthode d'atténuation.
- Toute restriction qui devrait empêcher la modification d'être effectuée
- Une vérification après modification pour confirmer la conformité aux normes de sécurité.

Changement du produit	Est-ce un nouveau produit ?	Une nouvelle déclaration de conformité ?	Exemple concret
Remplacement de composants défectueux ou en fin de vie.	Non	Non	-
Remplacement d'un tube fluorescent par un LEDtube conforme à la norme EN IEC 62776.	Non. Ceci est considéré comme une maintenance du produit.	Non. La norme EN IEC 62776 définit toutes les exigences requises pour assurer la sécurité du remplacement par des lampes TLED.	L'installateur ou le propriétaire du bâtiment achète des LEDtubes de conversion et les installe sans aucune modification du luminaire.
Le propriétaire modifie le produit pour améliorer de manière significative les performances, par exemple en augmentant le flux lumineux, ou pour ajouter des fonctionnalités, par exemple un appareillage de contrôle sans fil.	Oui. Si le propriétaire remet le produit sur le marché.	Oui. Par la partie qui exécute le changement.	L'installateur ou le propriétaire du bâtiment modifie les luminaires de manière significative et les remet sur le marché.
	Non. Si le produit est modifié pour être utilisé par le propriétaire (et qu'il n'y a pas de changement de propriétaire).	Non. La sécurité du produit est la responsabilité du propriétaire et de l'installateur. Le fabricant d'origine n'est plus responsable.	L'installateur ou le propriétaire du bâtiment achète des LEDtubes. Le changement de câblage est effectué par l'installateur. Le luminaire ne change pas de propriétaire.
Le produit est retiré du marché, est modifié de manière significative (remis à neuf) et remis sur le marché. Cela signifie un changement de propriétaire.	Oui	Oui	L'installateur retire les luminaires et les modifie de manière significative en atelier. Si l'installateur remplace le luminaire dans le plafond, cela signifie une remise sur le marché.

Tableau 1

## Conclusie

La LEDification joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la durabilité des produits, systèmes et services d'éclairage. Notre évaluation indique **que les luminaires modifiés équipés de LEDtubes de conversion ne changent pas de manière significative la conformité aux normes de sécurité et qu'aucune nouvelle évaluation de conformité n'est donc nécessaire. Mais à la condition que l'installation et le recâblage soient effectués conformément aux instructions fournies par Signify.**

Si vous avez d'autres questions concernant les déclarations de produits, ou les performances et la conformité de nos produits, veuillez contacter votre représentant commercial. Nous serons heureux de vous aider.

## Foire aux questions

**Q:** Quel est l'impact des LED de conversion plug and play sur la sécurité et les performances ?

**R:** La sécurité électrique d'un TLED est testée par rapport à la norme en vigueur. Dans le cas d'une conversion plug and play, l'impact sur les performances est limité. Il peut être nécessaire de vérifier le poids et la gestion thermique du TLED modifié. Dans le cas de remplacement avec modification (recâblage), les instructions d'installation doivent être suivies. Dans les deux cas, c'est-à-dire le plug and play ou le recâblage, l'efficacité énergétique de la solution LED sera meilleure que celle d'une source lumineuse conventionnelle.

**Q:** Le label CE reste-t-il valable ?

**R:** Le label CE est caduc après le remplacement de l'éclairage par un TLED lorsque les composants initialement utilisés (par exemple, les appareillages) sont retirés. Le label CE est un indicateur (mais pas une preuve) de la conformité d'un produit à la législation européenne et permet la libre circulation des produits au sein de l'EEE et de la Turquie.

Il s'agit d'une marque visible résultant d'une évaluation de la conformité lors de la mise sur le marché de l'UE jusqu'à ce que le produit atteigne l'utilisateur final. Notez que la "mise sur le marché" est un critère important. Avec le label CE, la déclaration de conformité européenne (DoC) indique que le produit est conforme aux directives applicables. Une déclaration de conformité européenne pour les lampes LED de conversion est disponible sur demande.

**Q:** Que dois-je prendre en compte lorsque je remplace une lampe par une autre ayant un flux lumineux plus élevé, par exemple, un T5 HE remplacé par un T5 HO ou un T5 UO ?

**R:** Lors du remplacement d'une lampe dans un luminaire existant, plusieurs aspects doivent être vérifiés, dont la qualité de la lumière.

C'est également le cas lors de l'utilisation de TLED de conversion. La quantité de lumière et la distribution de la lumière peuvent différer, et vous devez donc vérifier que les tubes sont toujours conformes au plan d'éclairage d'origine.

**Q:** Qui porte la responsabilité ?

**R:** En cas de remplacement de lampes, la responsabilité est très claire : le fabricant de la source lumineuse est responsable de la source lumineuse et le fabricant des luminaires reste responsable du luminaire.

En cas de remplacement par un produit amélioré, par exemple lorsque les anciens produits ne sont plus disponibles, la responsabilité reste la même. Il s'agit toujours d'une activité de maintenance.

En cas de changement de lampe avec modification, la responsabilité incombe au propriétaire du système d'éclairage qui charge l'installateur d'effectuer le changement de lampe (sauf si la responsabilité est convenue avec l'entreprise d'installation). La responsabilité des pièces fournies incombe au fournisseur. Il n'est pas nécessaire d'établir une nouvelle évaluation de la conformité et de (re)placer un nouveau label CE puisqu'il n'y a pas de transfert du "nouveau" produit au propriétaire.

Si le remplacement par un TLED avec modification relève de la responsabilité de l'installateur, le produit changera de propriétaire (une fois le travail effectué). Si c'est le cas, suivant le raisonnement du Guide Bleu, il se peut qu'une nouvelle évaluation de la conformité soit nécessaire, et qu'un nouveau label CE doive être ajouté.

Pour un guide de référence rapide, veuillez consulter le tableau 1.

**Q:** Une garantie est-elle applicable ?

**R:** Lors de la modernisation d'un luminaire, dans la plupart des cas, la garantie sur le luminaire expire. La garantie sur la source lumineuse sera toujours valable si l'installateur a suivi les instructions d'installation.

**Q:** Comment une compagnie d'assurance traitera-t-elle les incidents (par exemple, un incendie) après la modification du luminaire ?

**R:** En cas de problème, un inspecteur de la compagnie d'assurance effectuera une enquête sur l'état du luminaire. Par exemple, si l'entretien a été effectué régulièrement et de manière correcte par du personnel qualifié. Dans le cas de luminaires modifiés, l'inspecteur vérifiera si la modification a engendré de nouveaux risques. Il vérifiera également si l'entreprise qui a demandé la modification a effectué les évaluations correctes et fourni les directives appropriées pour éviter l'introduction de nouveaux risques.



© 2021 Signify Holding. Tous droits réservés. Les informations fournies dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Signify ne donne aucune déclaration ou garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations incluses dans le présent document et ne peut être tenu responsable de toute action entreprise sur la base de ces informations. Les informations présentées dans ce document ne constituent pas une offre commerciale et ne font pas partie d'un devis ou d'un contrat, sauf accord contraire de Signify. Philips et le logo Philips Shield sont des marques déposées de Koninklijke Philips N.V. Toutes les autres marques sont la propriété de Signify Holding ou de leurs propriétaires respectifs.